



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le onze mars à neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de METTRAY, sous la présidence de Monsieur Philippe CLEMOT, Maire.

Etaient présents :

Philippe CLEMOT, Daniel LAURENT, Michel DUREAU, Chloé METAYER, Jean-Claude DUCHESNE, Emmanuel DUTAY, Renée BAPST, Nathalie SAUVEY, Bernard BIEQUE, Catherine GARIN-LIEGE, Jacqueline GUENAUT, Yann THOMAS

Etaient représentés :

Geneviève STRADY ayant donné pouvoir à Renée BAPST
Béatrice JUGEL ayant donné pouvoir à Philippe CLEMOT
Michel Le GALLIC ayant donné pouvoir à Daniel LAURENT

Etaient excusés : Bruno VIGNON, Béatrice SAVIGNY, Bruno PAGEOT-NOURRY, Sophie GUERIN SIPROUDHIS

Secrétaire de séance : Catherine GARIN-LIEGE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2017

Monsieur le Maire demande si le compte rendu emporte quelques observations.

Le compte rendu est approuvé à l'UNANIMITE.

Transformation de la Communauté Urbaine « TOUR(S)PLUS » en Métropole « TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE »

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un conseil municipal qui n'était pas prévu et qu'il a dû trouver une place dans un temps chargé de contraintes, et que le choix d'un samedi en début de matinée lui semblait être le moins contraignant pour les élus.

Il rappelle que la délibération présentée a notamment pour objectif de demander la transformation de Tour(s)plus en métropole sur le fondement de l'article L.5217-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales dans sa rédaction issue de la loi n°2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain.

Monsieur le Maire présente le rapport stratégique métropolitain.

A ce titre, il souligne que Tour(s)plus est un territoire qualifié et qualifiant, puisque doté de fonctions de commandements stratégiques, d'une implantation de choix pour les organismes nationaux de recherche avec une administration déconcentrée très présente, un site de défense qui se renforce ; c'est un territoire où siègent de nombreuses directions stratégiques d'établissements poursuivant une mission de services collectifs.

Tour(s)plus c'est aussi un territoire aux fonctions métropolitaines avérées, puisqu'il s'agit d'un espace d'accueil des emplois, des fonctions métropolitaines et des investissements étrangers, d'un territoire qui bénéficie des infrastructures favorisant l'excellence économique et la connectivité du territoire. Un territoire qui met en œuvre une politique communautaire visant à attirer les entreprises du tertiaire supérieur. Et dont le cadre urbain montre des équipements métropolitains intégrés pour un territoire à haut niveau de services.

Monsieur le Maire précise ensuite que Tour(s)plus a une réelle responsabilité en matière d'équilibre du territoire national, puisque situé à la croisée des dynamiques, c'est une métropole qui polarise et irrigue, dont les grands équipements sont facteurs d'équilibre. Enfin Tour(s)plus exerce depuis quinze années des politiques communautaires structurantes.

Monsieur le Maire rapporte ensuite que le rapport stratégique présente une Métropole en marche :

- une métropole attractive dont les atouts sont le dynamisme, le patrimoine et l'innovation, dont l'ambition est bien d'attirer pour faire masse dans une logique d'innovation et que Tour(s)plus dispose de nombre de projets fédérateurs et accélérateurs dont le CHRU, le CCCOD, l'excellence touristique...
- une métropole des excellences avec pour atout la diversité et l'innovation, dont l'ambition est une métropole jardin de la connaissance et des savoirs avec bon nombre de projets fédérateurs comme le site Mame, le Biolab, une ville campus, Tours capitale de la gastronomie...
- une métropole de la douceur active avec pour atout la qualité de vie et la volonté de faire ensemble dont l'ambition est d'innover pour préserver et capitaliser avec nombre de projets fédérateurs dont une politique agricole métropolitaine, vers une transition énergétique...
- une métropole connectée dont l'atout principal est d'être un carrefour multimodal et dont l'ambition serait de devenir un Hub inter-régional avec une gare nationale pour deux sites, l'A10, l'aéroport...

Monsieur le Maire rapporte ensuite qu'à l'occasion de cette transformation en Métropole, il est proposé de dénommer la métropole « Tours Métropole Val de Loire ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'UNANIMITE :

1. **DONNE** son accord pour la transformation de la Communauté urbaine dénommée Tour(s)plus en métropole dénommée « Tours Métropole Val de Loire » dans les conditions définies aux articles L.5217-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.
2. **APPROUVE** le rapport stratégique métropolitain joint.
3. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tous actes afférents à l'exécution de la présente délibération.

Après le vote Monsieur le Maire tient à remercier les personnes qui ont soutenu le projet et notamment :

- **Jean Germain** sans qui le projet n'aurait pas vu le jour.
- **Philippe Briand** Président de Tour(s)plus
- **François Hollande** Président de la République
- **Jean Michel Baylet** Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales.
- **Louis Le Franc** Préfet d'Indre et Loire
- **Jean Patrick Gilles** Député d'Indre et Loire
- Les députés
- **Stéphanie Riocreux** Sénatrice d'Indre et Loire suppléante de J Germain
- **Mélanie Fortier** Conseillère régionale
- Les communautés de communes
- Le conseil départemental
- Les chambres consulaires (CCI, Chambre des métiers et de l'artisanat)
- **Jean Louis Galliot** Vice-président Tour(s)plus
- Les conseillers communautaires
- Les 22 maires de l'agglomération tourangelle
- Le conseil municipal de Mettray

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 10h37

Fait et affiché à Mettray, le 17 mars 2017
La secrétaire de séance, Catherine GARIN-LIEGE

